

L'Equipier Polyvalent de Commerce exerce son activité au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services

EP1 - Recevoir et suivre les Commandes

- Anticipation et évaluation correctes des quantités à commander
- Fiabilité des contrôles lors de la réception des marchandises
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Qualité du traitement des anomalies
- Respect des règles de stockage
- Propreté et rangement de la réserve
- Efficacité du tri et de l'évacuation des déchets
- Conformité de la préparation des commandes des clients et respect des délais

EP2 - Mettre en valeur et approvisionner

- Approvisionnement des rayons conforme aux consignes
- Rotation des produits effective
 - Mise en place efficace de l'aménagement de l'espace commercial
 - Présentation des produits attractive
 - Maintien de la propreté des rayons, de l'espace commercial
 - Qualité des opérations de conditionnement
 - Signalétique conforme aux préconisations,
 - Prévention des ruptures et de la démarque
 - Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'économie d'effort

EP3 - Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

- Efficacité de la préparation de l'environnement de travail
- Qualité de l'écoute et de l'identification de la demande du client
- Mise en œuvre d'une présentation, d'une démonstration ou d'une dégustation
 - Pertinence des conseils apportés et adéquation avec les produits vendus
- Respect des procédures de remises et de retours des colis
- Efficacité de l'encaissement et des opérations de clôture de caisse
- Identification, prise en compte /ou transmission rapide de la réclamation

Après le CAP

La poursuite d'études

En 1ère Métiers du Commerce
et de la Vente

En 1ère Métiers de l'accueil
ou

**Insertion dans la vie
professionnelle**

Les emplois concernés



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Michaël MISTRAL,
Chef de Travaux
Michael.Mistral@ac-nice.fr
04.94.89.96.99

Remy PISANI,
Proviseur
Remy.Pisani@ac-nice.fr
04.94.89.96.96



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



C.A.P

Equipier Polyvalent du Commerce



**Formation en 2 ans
après la troisième**



LYCÉE PROFESSIONNEL « CLARET »
LYCÉE DES MÉTIERS DU TERTIAIRE

202, Boulevard Trucy
83000 TOULON

Tél : 04.94.89.96.96 - ce.0830661t@ac-nice.fr
<http://www.lyceeclear.com/>

DESCRIPTIF DE.....LA FORMATION

La formation se divise en trois pôles :

EP1 Recevoir et suivre les Commandes

EP2 Mettre en valeur et approvisionner

EP3 Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Durant cette année scolaire, les élèves effectueront 14 semaines de PFMP répartis de la façon suivante :

**• 7 semaines
en Seconde CAP
(3 +4 semaines)**

**7 semaines
en Terminale CAP
(3 +4 semaines)**

Elles permettent de connaître le monde l'entreprise, d'acquérir une expérience professionnelle, de mettre en pratique ses connaissances et d'apprendre toutes les facettes du métier. Elles sont obligatoires et participent à l'obtention du diplôme.

Liste des enseignements	En 1 ^{ère} année	Sur 2 ans
Enseignement Professionnel	11,5 heures	645,5 heures
Enseignement Professionnel Co-intervention Français	1,5 heure	82,5 heures
Enseignement Professionnel Co-intervention Maths	1,5 heure	82,5 heures
Chef d'œuvre	3 heures	165 heures
Prévention Santé Environnement	1,5 heure	69,5 heures
PFMP Période de Formation en MP	7 SEMAINES	14 SEMAINES
Français Histoire Géo / enseignement moral et civique	2 heures	110 heures
Mathématiques	1,5 heure	82,5 heures
Langue Vivante	1,5 heure	82,5 heures
Arts Appliqués et culture artistique	1 heure	55 heures
Education Physique et Sportive	2,5 heures	137,5 heures
Accompagnement Personnalisé	3,5 heures	192,5 heures
TOTAL	31 heures	1705 heures



Les qualités recherchées

Goût du contact et sens du commerce
Capacité d'intégration dans une équipe
Faire preuve de rigueur et de ponctualité,
Aimer soigner son travail et sa présentation,
Capacité à prendre des initiatives, autonome,

**La tenue professionnelle fait partie intégrante de la formation en entreprise.
Le contact fréquent avec le client ou l'utilisateur implique des règles strictes
et une tenue vestimentaire « adaptée, soignée et neutre »**